



Syndicat National Force Ouvrière des Finances Publiques
Section de l'Aisne

CAPL N° 2 ET 3 DU 16 FEVRIER 2010

La direction locale a réuni ce jour les CAPL n°2 et 3 sur l'ordre du jour suivant :

- Mise en place du Pôle de Recouvrement Spécialisé (PRS) au 1^{er} mars 2010
- Questions diverses

Mise en place du PRS au 1^{er} mars 2010 :

Pour la filière gestion publique, deux agents sont concernés par la mise en place du PRS, MM. CALMUS et ALLAIN respectivement contrôleur principal et agent d'administration principal.

M. CALMUS ayant fait valoir son droit à ne pas rejoindre le PRS, un appel à candidature a été lancé ; deux agents de catégorie B ont répondu favorablement à cet appel, M. JAMPY de la trésorerie de Laon et Mme TOURBEZ du SIP de St Quentin.

La candidature de M. JAMPY a été retenue en application de la circulaire RH du 4 novembre 2009.

Il sera affecté au PRS à compter du 1^{er} mars 2010.

Concernant M. ALLAIN, son affectation au sein du PRS est reportée au 1^{er} septembre 2010.

Les élus FO-DGFIP ont voté pour ces affectations.

Questions diverses :

- A la demande de la section FO-DGFIP de l'Aisne, un point est fait sur la situation des agents de l'ex trésorerie de Sissonne. Ces derniers ont tous rejoint les locaux de l'actuelle trésorerie de Liesse, dans l'attente de l'aménagement des locaux **provisoires**, dans la mesure où, à ce jour, personne ne peut dire quand il rejoindront les locaux définitifs !!!
- Les élus de la section CGT de l'Aisne attirent l'attention de la présidente sur l'état de la cour permettant d'accéder à la Paierie Départementale.

Les élus en CAPL : Sylvie CARTIN, Natacha GERNEZ, Ariane LIEVAIN, Pierre ZBOROWSKI, Eric DUCOULOMBIER, Claude MARTIN, David WLODARCZYK, Nicole DUPONT, Grégory CHARLIER.